

RAPPORT N° : 23/10307 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires
 CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
 Autodrome de Linas-Montlhéry
 Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : AUTOMOBILES PEUGEOT
 Manufacturer

Marque : PEUGEOT
 Make

MONTLHÉRY, le 03/06/2024



Grégory PICARD
 Responsable du service conformité
 Conformity Department Manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / Only the french version is the authentic text.

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
 Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
 Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
 Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / This document contains 3 page(s)



A. Bref aperçu et conclusions principales - Quick overview and main conclusions

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport.

Concernant les procédures ISC 2023 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832, les véhicules de 2 familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur 6 véhicules des 2 familles sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report.

Regarding the 2023 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832, the vehicles of 2 ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on 6 vehicles of the 2 families comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - ISC activities performed by the manufacturer in the previous year: :

Collecte des informations par le constructeur - Information gathering by manufacturer

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2023 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2023 :

2-VF3-EA

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/10/2021	208	VF3CCHMRPK W101022	01/07/2019	26 961	DG	410,823	29,88	26,76	25,176	/	/
27/10/2021	208	VF3CCHMRPK T078748	01/09/2019	20 040	DG	318,178	28,192	26,265	19,361	/	/
30/11/2021	208	VF3CCHMRPK W099870	01/07/2019	17 358	DG	280,173	22,038	20,835	16,032	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : fin de production + 5 ans / end of production + 5 years

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
18/07/2023	208	VF3CCHMRPJ W107017	01/09/2018	27 865	AG	314,574	33,815	31,68	23,102		
23/11/2023	2008	VF3CUHMRPJ Y150909	01/09/2018	45 161	AG	227,468	21,612	20,164	26,408	/	/
31/01/2024	2008 PureTech	VF3CUHMRPK Y087794	04/06/2019	53 853	AG	457,8	30,904	28,143	37,535	/	/

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF3-EC
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
09/03/2021	3008	VF3M45GFRK S528586	01/01/2020	15 570	DG	331,178	12,251	9,805	21,425	0,502	1,424
08/12/2021	3008	VF3M45GFRK S450200	01/10/2019	27 433	DG	357,003	14,67	9,599	19,375	0,37	0,972
25/01/2022	5008	VF3M45GFRK S391369	01/10/2019	32 553	DG	404,763	14,582	10,687	21,869	1,85	1,902

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DA

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/03/2021	3008	VF3MCYHZRLS099357	01/02/2020	17 256	AM	65,97	43,101	47,266	0,217	0,06
09/07/2021	308 SW	VF3LCYHZRKS376431	01/09/2019	48 116	DG	45,199	49,051	53,349	0,12	0,173
22/07/2021	3008	VF3MCYHZJKS390685	01/09/2019	15 197	AM	58,243	90,92	95,486	0,274	0,092
07/09/2021	308	VF3LCYHZRLS058079	24/01/2020	64 567	DG	79,343	49,143	55,454	0,065	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.

Lot 2 :

Résultats d'essais non communiqués. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests results not communicated. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DB

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
28/09/2021	EXPERT COMBI	VF3VAYHVKL7021161	01/02/2020	21 894	AM	27,405	50,099	53,017	0,367	0,01
28/09/2021	EXPERT COMBI	VF3VAYHVKL7021166	01/02/2020	36 225	AM	37,855	65,756	69,81	0,506	0,01

Essais en cours. **Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).**

Tests in progress. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DC

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
26/01/2021	308	VF3LBYHYPLS082714	01/02/2020	17 939	DG	63,089	43,088	49,893	0,033	0,024
23/03/2021	208	VF3CCYHYPLW016671	01/06/2020	17 297	AM	31,418	38,724	42,73	0,36	0,013
20/04/2021	208	VF3CCYHYPLW016474	01/06/2020	22 476	AM	77,056	46,542	55,241	0,34	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DD

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
25/01/2022	EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ083132	01/10/2019	26 086	AN	56,09	59,028	65,74	1,108	0,058
01/02/2022	EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ085816	25/10/2019	44 517	AN	58,686	63,538	67,533	0,58	0,014
08/02/2022	EXPERT FG	VF3VBYHVKKZ085820	01/10/2019	62 565	AN	75,525	75,225	83,02	0,64	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/11/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VBYHVKMZ024935	01/02/2021	48 561	AN	48,43	87,31	92,025	0,37	0,113
29/11/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VBYHVKL7067292	19/12/2020	31 029	AN	34,912	57,149	61,11	0,70	0,01
18/01/2023	EXPERT FG	VF3VBYHVKMZ076618	01/07/2021	18 839	AN	24,278	55,24	58,484	0,44	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

2-VF3-DE
Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
23/11/2021	308	VF3LHEHZRKS389009	01/10/2019	20 107	AM	36,588	13,824	18,833	0,905	28,178

Les résultats de 1 véhicule (1 observation aberrante extrême – PN) placent la famille en condition de refus, suivant le §5.10.4 de l'annexe II du règlement UE 2018/1832.

Des mesures correctives doivent être mise en place par le constructeur conformément au §7 de l'annexe II du règlement UE 2018/1832.

Le délai réglementaire attribué au constructeur pour réaliser les essais sur les véhicules de la famille ISC concernée est dépassé (le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés).

The results of 1 vehicle (1 extreme outliers – PN) place the family in a fail condition, according to §5.10.4 of Annex II of EU Regulation 2018/1832.

Remedial measures shall be implemented by the manufacturer according to §7 of Annex II of EU Regulation 2018/1832.

The tests must be continued on other vehicles in order to comply with the statistical rules. The regulatory period assigned to the manufacturer to complete the tests on the vehicles of the concerned ISC family is exceeded (the manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned).

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DF

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
22/02/2022	EXPERT FG	VF3VFAHKKKZ083892	01/10/2019	54 538	AO	151,679	56,334	62,483	1,99	1,8
08/02/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHXKKZ086910	01/10/2019	42 764	AO	61,526	63,127	68	0,51	0,33
15/02/2022	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHXKKZ086907	01/10/2019	67 285	AO	52,265	62,143	71	0,47	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
23/02/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVFAXHKKMZ051270	26/05/2021	31 870	AN	61,083	49,495	53,721	0,43	0,025
21/03/2023	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHKK8LZ087204	01/12/2020	54 373	AO	52,514	68,651	73,904	0,49	5,141
29/06/2023	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFAHKK8MZ068008	11/06/2023	20 487	AO	28,956	33,64	37,07	0,19	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

2-VF3-DI

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 09/2019 – 08/2021

Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
25/01/2022	BOXER FG	VF3YCBNFB12M68437	01/11/2019	63 272	AO	20,818	62,215	66,574	4,51	0,077
31/03/2022	BOXER FG	VF3YBBNFB12N21324	01/01/2020	42 526	AO	31,195	29,1	32,828	1,62	0,022
22/05/2021	JUMPE R FG	VF7YAANFB12M31265	01/09/2019	17 604	AO	22,932	46,801	135,27	4,4	0
01/12/2021	JUMPE R FG	VF7YABNFB12M30077	01/09/2019	30 724	AO	13,915	35,921	40,528	4,289	0,018

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Lot 2 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
28/11/2023	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YBANFB12P48106	01/07/2020	44 673	AO	16,558	38,455	38,554	1,02	0,037
21/12/2023	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YCANFB12T46144	01/07/2021	62 823	AO	28,27	58,408	65,037	2,65	0,025
22/02/2024	(CITROEN) JUMPER TOLE 33	VF7YBANFB12T17446	00/01/1900	29 665	AO	26,426	39	45,446	1,96	0,106

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – ISC reference period : 09/2021 – 08/2023

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
30/08/2022	BOXER FG	VF3YAAANFA12P54870	30/07/2020	40 311	AO	24,218	41,056	46,01	0,00	1,423
27/10/2022	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YAAANFB12T18036	01/06/2021	45 924	AO	31,833	60,578	65,95	2,43	0,065
04/05/2023	(CITROEN) JUMPER FG	VF7YBBNFB12N78368	01/03/2020	41 935	AO	29,943	71,837	76,163	0,16	0,074

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

2-VF3-EQ
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019 – 12/2020
Lot 1 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/07/2021	3008	VF3MRHNSUK S440420	21/10/2019	49 046	AM	261,345	16,238	14,62	15,044	0,616	2,95
07/09/2021	2008	VF3CUHNS4K Y147008	07/07/2019	30 082	AM	242,663	14,93	12,992	9,305	0,74	1,611
23/11/2021	308	VF3LPHNSJKS 409792	01/10/2019	16 820	AM	171,197	20,643	18,008	14,725	0,159	1,758

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2 :

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
01/10/2021	5008	VF3MRHNSML S119846	05/03/2020	21 528	AM	389,23	22,44	18,58	30,19	0,253	3
08/10/2021	3008	VF3MRHNSUL S077821	08/02/2020	23 863	AM	247,21	16,99	14,59	19,22	0,257	2,7
28/09/2021	3008	VF3MRHNSUL S077823	06/02/2020	16 637	AM	265,44	18,61	16,17	17,51	0,253	3

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/09/2021	308	VF3LPHNSJM S064448	15/02/2021	24 707	AP	250,906	24,196	21,945	29,418	0,186	1,14
14/10/2021	3008	VF3MRHNSM MS061642	01/02/2021	23 662	AP	207,394	27,09	21,261	19,93	0,335	1,504
07/12/2021	3008	VF3MRHNSUL S301039	15/11/2020	22 153	AP	252,067	16,617	14,687	15,214	0,44	1,214

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/09/2023	3008	VF3MRHNSUN S072758	01/04/2021	63 718	AP	272,185	28,39	25,499	18,995	0,14	0,749
05/09/2023	3008	VF3MRHNSUN S062861	01/04/2022	41 502	AP	261,407	22,385	19,036	17,802	0,16	0,434
05/09/2023	3008	VF3MRHNSUN S073827	01/04/2022	52 991	AP	298,075	27,661	24,61	24,871	0,22	0,672

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF3-ER

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
13/12/2022	5008	VF3M45GFUL S197869	04/11/2022	71 501	AP	394,94	28,394	23,751	22,198	1,01	0,247
31/05/2023	5008	VF3M45GFUN S102499	01/06/2022	15 752	AP	363,348	19,279	15,854	20,282	0,39	1,195
31/05/2023	3008	VF3M45GFUL S273547	01/10/2020	60 213	AP	328,876	22,233	17,496	20,527	0,20	1,374

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-PH

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2019 – 12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
01/03/2022	3008 4X4	VF3M45GBUL S190498	01/10/2020	24 923	AM	299,039	9,413	7,996	19,933	0,59	0,788
22/03/2022	3008 4x4	VF3M45GBUL S175064	01/07/2020	28 152	AM	295,435	15,31	13,112	9,038	0,33	1,852
03/05/2022	3008 4x4	VF3M45GBUL S246473	01/10/2020	23 655	AM	422,805	13,03	11,027	8,923	0,23	2,17

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/11/2021	3008 4X2	VF3M4DGGZUM S118817	01/04/2021	16 226	AP	323,56	11,057	9,234	8,551	0,338	0,718
23/11/2021	3008 4X2	VF3M4DGGZUM S025055	01/04/2021	15 552	AP	337,79	12,048	10,014	11,469	0,39	1,113
08/02/2022	3008 4X2	VF3M4DGGZUM S156084	09/06/2021	17 030	AP	298,959	8,918	7,307	8,566	0,42	0,687

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	HC (mg/km)	NMHC (mg/km)	NOx (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
31/10/2023	3008 4x4	VF3M45GBUN S067934	01/04/2022	37 992	AP	317,77	12,712	10,709	9,915	0,37	0,396
20/12/2023	3008 4x4	VF3M45GBUN S067938	01/04/2022	19 489	AP	320,543	15,343	12,534	9,297	0,09	0,668
19/12/2023	3008 4x4	VF3M4DGZUN S080071	01/05/2022	27 726	AP	294,153	9,928	8,226	10,643	0,69	0,561

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-PJ
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DP
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2019 – 12/2020

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
21/10/2021	3008	VF3MCYHZULS195387	01/09/2020	24 839	AP	25,427	48,39	51,352	0,282	0
07/12/2021	5008	VF3MCYHZMLS161607	01/09/2020	31 889	AP	47,253	35,057	41,244	0,097	0
18/01/2022	308	VF3LBYHZJLS247027	01/10/2020	48 527	AP	87,152	40,726	49,01	0,31	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
14/10/2021	5008	VF3MCYHZULS315704	01/12/2020	15 200	AP	21,298	41,72	43,64	0,208	0,062
03/11/2021	5008	VF3MCYHZUML009462	01/01/2021	16 155	AP	29,072	41,635	44,157	0,096	0
01/12/2021	3008	VF3MCYHZUMS022813	01/01/2021	29 039	AP	36,501	25,337	28,828	0,288	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
05/05/2023	3008	VF3MCYHZMLS302904	25/11/2020	19 034	AP	64,498	82,655	86,565	0,62	0,0125
05/05/2023	3008	VF3MCYHZUMS159476	15/06/2021	40 750	AP	41,923	33,826	37,995	0,36	0,00729
24/05/2023	3008	VF3MCYHZMMS085038	09/03/2021	29 721	AP	60,071	57,016	62,184	0,33	0,0107
29/06/2023	5008	VF3MCYHZMLS282426	15/11/2020	47 048	AP	59,553	58,053	63,339	0,28	0,0142

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. **Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.**

*The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. **The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.***

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
09/11/2023	3008	VF3MCYHZMNS041394	01/02/2022	21 585	AP	75,636	43,754	49,76	0,33	0,19
09/11/2023	5008	VF3MCYHZMNS096851	01/06/2022	25 771	AP	60,038	24,171	32,557	0,22	0

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DQ

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
04/11/2022	EXPERT COMBI	VF3VAYHVMMZ082446	01/08/2021	16 201	AP	79,456	45,445	50,994	0,62	0
16/02/2023	(CITROEN) JUMPY COMBI	VF7VAYHVMNZ032606	14/04/2022	21 363	AP	52,413	35,924	40,59	0,33	0,055
19/07/2023	EXPERT FG	VF3VBYHVMM7859540	01/12/2021	24 387	AQ	69,108	41,488	46,266	0,42	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DT

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2021 – 12/2022

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/02/2022	SPACETOU RER	VF7VEEHTMM7823606	01/04/2021	21 607	AP	48,897	13,479	17,667	0,15	0,33
28/06/2022	TRAVELLE R	VF3VEEHTMM7816483	01/03/2021	35 709	AP	64,07	23,25	27,125	0,77	0,139
14/02/2023	(CITROEN) JUMPY FG	VF7VFEHTMMZ121185	01/12/2021	23 717	AR	36,214	20,265	24,854	0,54	0,01

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – *ISC reference period* : 01/2023 – 12/2024

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF3-DW
Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2021 – 12/2022
Lot 1

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
17/02/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVEH7N7011 125	28/02/2022	26 243	AR	49,785	25,82	25,82	0,43	0,543
07/03/2023	(OPEL) MOVANO FG	VXEYCBPFB 12U04595	01/11/2021	15 014	AR	33,379	36,563	40,097	0,77	0,01
04/04/2023	(OPEL) VIVARO FG	VXEVEH7N7007 456	01/02/2022	37 265	AR	44,556	13,025	18,173	0,57	0

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Test date	Model	VIN	ECOM Date	km	Reg. Code	CO (mg/km)	Nox (mg/km)	HC+Nox (mg/km)	PM (mg/km)	PN (# 10 ¹¹ /km)
07/02/2024	Boxer	VF3 YBAPFB 12W25979	29/11/2022	33 159	AP	34,104	22,222	24,606	1,49	0,367
07/02/2024	Boxer	VF3 YBAPFB 12W35446	29/11/2022	39 611	AP	32,468	20,966	23,147	1,66	0,388
16/02/2024	Boxer	VF3 YCBPFC NG022776	19/11/2022	32 149	AP	28,328	22,381	24,57	1,71	0,367

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence – ISC reference period : 01/2023 – 12/2024
Lot 1

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Lot 2

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - *ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:*
Collecte des informations et évaluation des risques - *Information gathering and risk assessment*

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2023 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2022.
The selection of the ISC families to be tested for the 2023 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2022.

2-VF3-EA : 0	2-VF3-EQ : 28 173
2-VF3-EC : 0	2-VF3-ER: 2 477
2-VF3-DA : 0	2-VF3-PH : 25 391
2-VF3-DB : 0	2-VF3-PJ: 775
2-VF3-DC : 0	2-VF3-DP : 68 860
2-VF3-DD : 27	2-VF3-DQ: 34 744
2-VF3-DE : 1	2-VF3-DT: 10 356
2-VF3-DF : 95	2-VF3-DW : 93 901
2-VF3-DI : 273	2-VF3-MH : 0

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2023 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2023 testing procedures:

2-VF3-DW :

Accepté (voir rapport 23/10305 en annexe)
Pass (see report 23/10305 in annex)

2-VF3-DP :

Accepté (voir rapport 23/10306 en annexe)
Pass (see report 23/10306 in annex)

Enquêtes approfondies - Detailed investigations

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No investigation was launched during the ISC 2023 test campaign.

Mesures correctives - Remedial measures

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2023.
No corrective action was launched during the ISC 2023 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons
Learned (including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated

RAPPORT N° : 23/10305 REPORT

DEMANDEUR
APPLICANT : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
CNRV, Centre National de Réception des Véhicules
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET
SUBJECT : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	AUTOMOBILES PEUGEOT
Marque <i>Make</i>	:	PEUGEOT (BOXER)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	E3*2007/46*0045
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF3-DW

MONTLHÉRY, 10/06/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

AUTOMOBILES PEUGEOT
2-10 boulevard de l'Europe
78300 Poissy, France

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

Y (BOXER)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2- VF3-DW

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e3*2007/46*0045*23, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AR*20489*01
RCE/WVTA: e3*2007/46*0045*23, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AR*20467*01

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VF3YBAPFB12U40784 : 20/12/2021
 VF3YABPFA12V10176 : 23/04/2022
 VF3YAAPFA12U79517 : 28/02/2022

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France
France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832
3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832

11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3YBAPFB12U40784	VF3YABPFA12V10176	VF3YAAPFA12U79517
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,2	23,1	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	47,8	48,1
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,6	-1,0	1,1

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	2392	2291	2264
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	2423	2321	2294
f_0 (N)	206,6	199,7	197,8
f_1 (N/(km/h))	0,000	0,000	0,000
f_2 (N/(km/h) ²)	0,08009	0,07164	0,07164

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3YBAPFB12U40784	VF3YABPFA12V10176	VF3YAAPFA12U79517
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	PEUGEOT	PEUGEOT	PEUGEOT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	BOXER	BOXER	BOXER
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-4HA ML6_822G-VF3-0	IP-4HB ML6_822F-VF3-0	IP-4HA ML6_822G-VF3-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF3YBAPFB12U40784	VF3YABPFA12V10176	VF3YAAPFA12U79517
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	24/056	24/071	24/092
Catégorie <i>Category</i>	N1 Cl.3	N1 Cl.3	N1 Cl.3

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 D-H-180
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,8335	0,8335	0,8347
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,3	3,3	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	B61822111	B61822111	PCR030294U



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	14/03/2024	28/03/2024	19/04/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	57 135	40 627	47 870
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	2392	2291	2264
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	2423	2321	2294
f_0 (N)	206,6	199,7	197,8
f_1 (N/(km/h))	0,000	0,000	0,000
f_2 (N/(km/h) ²)	0,08009	0,07164	0,07164
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,2	23,1	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	47,9	47,8	48,1
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,6	-1,0	1,1
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,51	0,55	0,58

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE2		
Matériel / <i>Equipment</i>	Marque / <i>Brand</i>	Référence / <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	21,47	-	-	29,13	32,09	0,487	0,026
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	3,1189	-	-	0,2543	0,5925	0,0375	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	24,6	-	-	29,4	32,6	0,52	0,03
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	740	-	-	125	215	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	22,33	-	-	22,91	25,83	0,325	0,005
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	3,1189	-	-	0,2543	0,5925	0,0375	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	25,4	-	-	23,2	26,4	0,36	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	740	-	-	125	215	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	30,92	-	-	33,86	38,75	0,123	0,044
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	3,1189	-	-	0,2543	0,5925	0,0375	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	34,0	-	-	34,1	39,3	0,16	0,44
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	740	-	-	125	215	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	227,21	189,36	192,38	263,39	221,61
N°2	223,42	175,33	176,71	237,51	204,20
N°3	226,81	182,85	179,78	236,70	206,81

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF3-DW

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	221	209	214
Moyenne vitesse Mid	199	189	188
Haute vitesse High	208	195	194
Extra-haute vitesse Extra-High	293	264	262
Combinée Combined	236	220	219

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	03/04/2024	03/04/2024	15/05/2024
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	oui / yes	oui / yes	non / no
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	57 349	40 772	48 057
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	57 433	40 857	48 143
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	30	79	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	10,8	0,0	0,04	42,2	0,0	0,16	27,4	138,6	0,09
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	10,8	0,0	0,04	42,2	0,0	0,16	27,4	138,6	0,09
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,2543	3,1189	-	0,2543	3,1189	-	0,2543	3,1189	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	11,1	3,1	0,04	42,5	3,1	0,16	27,7	141,7	0,09
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,09	-	0,01	0,34	-	0,03	0,22	-	0,02
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	10,1	0,0	0,05	19,6	5,1	0,32	25,6	63,4	0,16
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	10,1	0,0	0,05	19,6	5,1	0,32	25,6	63,4	0,16
	Facteurs de régénération (Ki) additif <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,2543	3,1189	-	0,2543	3,1189	-	0,2543	3,1189	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	10,4	3,1	0,05	19,9	8,2	0,32	25,9	66,5	0,16
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,08	-	0,01	0,16	-	0,05	0,21	-	0,03
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	125	740	6,0	125	740	6,0	125	740	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	178,8	-	9,0	178,8	-	9,0	178,8	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule Vehicle	Urbain (g/km) Urban (g/km)	Rural (g/km) Rural (g/km)	Voie rapide (g/km) Motorway (g/km)	Parcours (g/km) Trip (g/km)
N°1	192,68	188,69	244,49	205,53
N°2	225,87	208,23	219,08	217,01
N°3	220,51	179,98	244,05	212,55

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre Parameter		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires Legislation boundaries
Durée du parcours Trip Duration (min)		98	98	109	90-120min
Distance du parcours (km) Trip Distance (km)		82,76	82,88	82,96	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) Stop Duration (% of urban)		8,43	10,67	13,83	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) Distance share (%) (and typical km-distance)	Urbain Urban	36,59	34,18	37,98	29-44% & > 16 km
	Rural Rural	35,84	40,52	35,22	23-43% & > 16 km
	Voie rapide Motorway	27,57	25,30	26,80	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) Average Speed (km/h)	Urbain Urban	29,25	28,33	25,80	15-40 km/h
	Rural Rural	76,54	76,67	76,21	60-90 km/h
	Voie rapide Motorway	108,51	105,72	106,43	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) Motorway (>100km/h) (min:s)		11:13	08:21	10:30	> 5 min
Altitude maximum (m) Max altitude (m)		170,90	176,45	169,19	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) Altitude difference (end-start) (m)		10	11	0	< 100 m
Température minimum (°C) Minimum Temperature (°C)		10,58	13,48	13,69	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) Maximum Temperature (°C)		13,78	20,64	17,64	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain Urban	7,728	9,110	8,473	<=18.622 (m²/s³)
	Rural Rural	12,331	13,404	14,944	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide Motorway	19,939	18,079	21,509	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain Urban	0,176	0,202	0,169	>= 0.126 (m/s²)
	Rural Rural	0,073	0,064	0,064	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide Motorway	0,153	0,077	0,137	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / Vehicle	Carburant / fuel	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust flowmeter (AVL)	Analyseur de gaz / Gaz analyser (AVL)
N°1	B7	EMI0118	DEG0076	ANA0140
N°2	B7	EMI0129	DEG0085	ANA0150
N°3	B7	EMI0118	DEG0076	ANA0140



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	11/03/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-723-NE
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			57 037 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			24/05/2022
Code VIN :		x		VF3YBAPFB12U40784
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AR EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		BOXER (U39)
Code du moteur :		x		4H03
Cylindrée [l] :		x		2.179
Puissance du moteur (kW) :		x		88
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/70R15C 109/107S
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695398580 N° Cal: \$e0 \$c9 \$8e \$5f
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

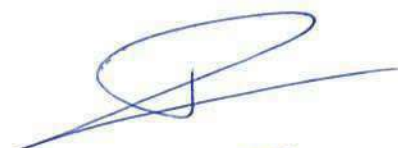
Peugeot Boxer GG-723-NE

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Auto L.L.
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	E. PICARD 277 bd Marcel Paul 441800 St Herblain
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	Ne sais pas
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	Non
Taxi?	Non
Véhicule de livraison?	Ne sais pas
Compétition / sports automobiles?	Non
Voiture de location?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Ne sais pas
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Ne sais pas
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Ne sais pas
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

Loc Eco
S.A.S Auto 44
 Au capital de 3.000.000 €
 277, boulevard Marcel Proust 44800 Saint-Herblain
 Tél. 02 40 94 00 10 - Fax 02 40 02 72 38
 871 800 637 RCS NANTES - AUF 7114






Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	21/03/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GG-616-VS
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			40 560 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			09/06/2022
Code VIN :		x		VF3YABPFA12V10176
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AR EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		BOXER (U39)
Code du moteur :		x		4H03
Cylindrée [l] :		x		2.179
Puissance du moteur (kW) :		x		101
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/70R15C 109/107S
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695398580 N° Cal: \$fd \$4c \$64 \$3f
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

~~Volkswagen Tiguan GQ 240 AG~~ Peugeot Boxer GG-616-VS

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	NON
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	NON
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1 LLD
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	NON
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Je ne sais pas
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON

Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Je ne suis pas
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Je ne suis pas
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	Je ne suis pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Je ne suis pas
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Je ne suis pas
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Je ne suis pas
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	oui

CHOPARD
— Groupe Automobile —

CONCESSIONNAIRE, RÉPARATEUR AGRÉÉ
CHAMPION DEUGES

1/2 route de Beaune - France
Tél. 33 3 77 50 95 00
TVA : FR 85 24 727 571
Siret : SIS 770 571 00022



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	11/04/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GF-366-KV
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			47 780 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			25/03/2022
Code VIN :		x		VF3YAAPFA12U79517
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AR EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		BOXER (U39)
Code du moteur :		x		4H03
Cylindrée [l] :		x		2.179
Puissance du moteur (kW) :		x		88
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/70R15C 109/107S
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		non



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9695398580 N° Cal: \$e0 \$c9 \$8e \$5f
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1
Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules
Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Peugeot Boxer Gf-366-KV

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RIESER LOCATION
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	6 Bd de la Rance 77120 COULONNIERS
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON

Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	
% hors agglomération	50
% agglomération	50
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI

RAPPORT N° : 23/10306 REPORT

DEMANDEUR : **Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires**
APPLICANT **CNRV, Centre National de Réception des Véhicules**
Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot – F-91310 MONTLHÉRY - (France)

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE 2017/1151*2018/1832.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2018/1832.*

VÉHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	:	AUTOMOBILES PEUGEOT
Marque <i>Make</i>	:	PEUGEOT (308)
Numéro de réception <i>Type approval number</i>	:	e2*2007/46*0405
Famille ISC <i>ISC family</i>	:	2-VF3-DP

MONTLHÉRY, 10/06/2024

Grégory PICARD

Responsable de service
Department manager

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport. L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present report. Accreditation by the Cofrac test department only certifies the technical competence of the laboratory for the tests or analyse covered by this accreditation.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous responsabilité de l'Autorité de réception Française (CNRV) ont été effectuées conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832. Les véhicules de la famille ISC du constructeur ont été soumises aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 3 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the French Type Approval Authority (CNRV) have been performed in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2018/1832. The vehicles of the ISC family of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 3 vehicles comply with regulatory requirements.

2. Nom et l'adresse du constructeur - *name and address of the manufacturer*

AUTOMOBILES PEUGEOT
2-10 boulevard de l'Europe
78300 Poissy, France

3. Nom, l'adresse, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC
Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

4. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *model name of the vehicles included in the test plan*

L (308)



5. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *list of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2- VF3-DP

6. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE/WVTA: e2*2007/46*0405*31, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*20050*01

RCE/WVTA: e2*2007/46*0405*29, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*19667*00

RCE/WVTA: e2*2007/46*0405*34, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*20050*01

7. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

8. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *period of time over which the sales information was collected*

01/01/2022 – 31/12/2022

9. Période de fabrication des véhicules visée - *vehicle build period covered*

VF3LBYHZKLS331192 : 05/01/2021

VF3LBYHZJMS044850 : 29/01/2021

VF3LBYHZKMS195569 : 24/08/2021

10. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2018/1832)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2018/1832)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour la campagne - *test types and procedures used for the campaign*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2018/1832

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2018/1832

Critères d'acceptation/de refus pour la famille concernée - *the acceptance/rejection criteria for the family group*

Respect de la règle statistique du tableau B.2 du §5.10 de l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832

Compliance with the statistical rule of Table B.2 of §5.10 of Annex II of Regulation EU 2018/1832

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

France

France

Taille des échantillons et le plan d'échantillonnage utilisé - *sample size and sampling plan used*

3 véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2018/1832

3 vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2018/1832



11. Les résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans la campagne (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *identification of the vehicles included in the campaign (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données relatives aux essais (émissions à l'échappement) - *test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant utilisé pour l'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3LBYHZKLS331192	VF3LBYHZJMS044850	VF3LBYHZKMS195569
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,7	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	46,1	49,8	47,8
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	3,5	1,7	2,1

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1530	1514	1500
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1551	1535	1521
f_0 (N)	102,9	91,3	101,6
f_1 (N/(km/h))	0,072	0,612	0,072
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03415	0,02925	0,03545

- Résultats de l'essai et calculs des essais acceptés/refusés - *test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF3LBYHZKLS331192	VF3LBYHZJMS044850	VF3LBYHZKMS195569
TYPE 1 (WLTC)	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>
RDE	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>	Accepté - <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données relatives aux essais (émissions par évaporation) - *test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	PEUGEOT	PEUGEOT	PEUGEOT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	308	308	308
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-YHZ____ATN82142-VF3-0	IP-YHZ____ML6_2123-VF3-0	IP-YHZ____ATN82142-VF3-0
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle number</i>	VF3LBYHZKLS331192	VF3LBYHZJMS044850	VF3LBYHZKMS195569
Identification véhicule <i>Vehicle identification</i>	24/006	24/007	24/099
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	automatique <i>automatic</i>	manuelle <i>manual</i>	automatique <i>automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 D-H-180
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,8335	0,8335	0,8347
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	3,3	3,3	<3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	B61822111	B61822111	PCR030294U



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1
TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	13/02/2024	08/02/2024	03/05/2024
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	34 180	27 140	31 624
Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1530	1514	1500
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1551	1535	1521
f_0 (N)	102,9	91,3	101,6
f_1 (N/(km/h))	0,072	0,612	0,072
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03415	0,02925	0,03545
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	23,5	23,7	23,1
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	46,1	49,8	47,8
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	3,5	1,7	2,1
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,70	0,74	0,47

5. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI DE TYPE 1

EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

EEE.VEH.CE2		
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo / <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME00005
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
Cvs	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux / <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

EEE.VEH.CE3		
Matériel / Equipment	Marque / Brand	Référence / Reference
Baie d'analyse gaz dilués / <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0046
Compteur à particules / <i>Particle counter</i>	HORIBA MEXA 2100 SPCS	EMI0094
Station météo / <i>Weather station</i>	KIMO C310BO	SME00006
Ventilation / <i>Ventilation</i>	FEV BRI VRS 1120 3.21 RM RAL9003	EMI0097
Cvs	HORIBA 7400 SLE	EMI0087
Rouleaux / <i>Roller</i>	FEV	BRX0012
Couplemètre / <i>Dynamometer</i>	FEV SC-03-A-01	CPL0005

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	30,85	-	-	19,96	24,28	0,161	1,290
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	33,5	-	-	20,7	25,3	0,29	1,29
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	50,51	-	-	29,87	37,38	0,313	0,397
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	53,1	-	-	30,6	38,4	0,44	0,40
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	23,14	-	-	28,04	31,89	0,019	0,003
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	2,6143	-	-	0,7628	0,9788	0,1294	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	25,8	-	-	28,8	32,9	0,15	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme / compliant						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ÉTAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	164,70	124,06	108,45	124,86	124,95
N°2	166,94	119,46	102,52	125,47	122,71
N°3	160,87	116,01	102,78	126,57	121,63

8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille
Family reference

: 2-VF3-DP

9. VALEURS CO2 DÉCLARÉES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	144	134	143
Moyenne vitesse Mid	121	117	120
Haute vitesse High	107	106	107
Extra-haute vitesse Extra-High	135	132	137
Combinée Combined	125	121	125

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	27/02/2024	23/01/2024	29/04/2024
Lieu de l'essai Place of tests	St Chély d'Apcher, France St Chely d'Apcher, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	non / no	non / no	oui / yes
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	34 737	26 968	31 445
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	34 817	27 071	31 528
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	0	0	0
Correlation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE
POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,u}$ <i>Measured values</i>	32,6	19,6	0,10	32,9	75,6	0,23	22,0	0,0	0,08
	Facteur d'évaluation RF_u <i>Evaluation factor</i>	0,9447			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,u}$ <i>Calculated values</i>	30,8	18,5	0,10	32,9	75,6	0,23	22,0	0,0	0,08
	Facteurs de régénération (Ki) additifs <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	31,6	21,2	0,10	33,7	78,2	0,23	22,8	2,6	0,08
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,39	-	0,02	0,42	-	0,04	0,28	-	0,01
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées $m_{RDE,t}$ <i>Measured values</i>	16,9	0,7	0,16	31,6	89,2	1,42	14,0	0,0	0,08
	Facteur d'évaluation RF_t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées $M_{RDE,t}$ <i>Calculated values</i>	16,9	0,7	0,16	31,6	89,2	1,42	14,0	0,0	0,08
	Facteurs de régénération (Ki) additif <i>Regeneration factors (Ki) additive</i>	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-	0,7628	2,6143	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	17,7	3,3	0,16	32,4	91,8	1,42	14,8	2,6	0,08
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,22	-	0,03	0,40	-	0,24	0,18	-	0,01
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	80	500	6,0	80	500	6,0	80	500	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,50	1,43	-	1,50	1,43	-	1,50
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	114,4	-	9,0	114,4	-	9,0	114,4	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme / compliant			conforme / compliant			conforme / compliant		



12. ÉMISSION DE CO2 MESURÉE - RDE

MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	173,40	143,60	151,56	156,11
N°2	152,51	117,81	167,56	146,43
N°3	135,06	99,48	114,90	116,46

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE

RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°2 (*)	N°3	N°4	Limites réglementaires <i>Legislation boundaries</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min)</i>		92	114	94	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		80,66	102,83	83,25	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		9,7	10,89	8,56	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%) (and typical km-distance)</i>	Urbain <i>Urban</i>	32,8	33,9	35,2	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	32,8	32,2	35,9	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	34,4	33,9	28,9	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	27,45	29,87	30,62	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	79,24	76,51	77,28	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	119,30	116,54	110,80	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		12:16	15:38	9:55	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		1111,0	191,53	171,1	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		9	32	2	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		2,83	7,34	16,53	3°C (-2°C ; 3°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		4,17	9,53	24,35	30°C (30°C ; 35°C)
V*Apos_95% (W/kg) (m²/s³)	Urbain <i>Urban</i>	9,646	8,578	10,805	<=18.622 (m²/s³)
	Rural <i>Rural</i>	19,447	14,193	19,610	<=24.7 (m²/s³)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	18,015	19,331	20,789	<=28.016 (m²/s³)
RPA (m/s²)	Urbain <i>Urban</i>	0,188	0,183	0,185	>= 0.126 (m/s²)
	Rural <i>Rural</i>	0,121	0,079	0,068	>= 0.052 (m/s²)
	Voie rapide <i>Motorway</i>	0,092	0,082	0,080	>= 0.025 (m/s²)

14. MATERIEL UTILISÉ POUR L'ESSAI RDE

EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule / <i>Vehicle</i>	Carburant / <i>fuel</i>	PN (AVL)	Débitmètre / Exhaust <i>flowmeter (AVL)</i>	Analyseur de gaz / Gaz <i>analyser (AVL)</i>
N°1	B7	EMI0124	DEG0073	ANA0149
N°2	B7	EMI0130	DEG0083	ANA0149
N°3	B7	EMI0118	DEG0067	ANA0140



15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable



Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	11/01/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	FX-658-TZ
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			33 961 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			05/02/2021
Code VIN :		x		VF3LBYHZKLS331192
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		308 (T9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (8 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/45R17 94W
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		OUI



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: non-visible N° Cal: \$9d \$28 \$83 \$3d
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

SACOA des NATIONS

86 000 POITIER

PEUGEOT 308 FX-658-TZ

Numero VIN // VF3LBYHZKLS331192

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	BILLY Dominique
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	14 route de la Motte 86 470 BOIVRE LA VALLEE
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	2
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	NON
Taxi ?	NON
Véhicule de livraison ?	NON
Compétition / sports automobiles ?	NON
Voiture de location ?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas a Notre connaissance
% hors agglomération	Pas a Notre connaissance
% agglomération	Pas a Notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	18 751 km 2022 33 754 km 2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	15/01/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		ESPAGNE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	3556 LMV
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			26 943 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			03/02/2021
Code VIN :		x		VF3LBYHZJMS044850
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		ESPAGNE
Modèle :		x		308 (T9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Manuelle (6 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/55R16 91H
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		OUI



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: 9697170980 N° Cal: \$09 \$1e \$92 \$04
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

ITAL AUTO 86

86 000 POITIERS

- France -

PEUGEOT 308D 3556 LMV

VF3LBYHZJMS044850

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	OTHMAN KTIRI CARS MOBILITY SLU
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	MADRID
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	Véhicule de location
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	
Taxi ?	
Véhicule de livraison ?	
Compétition / sports automobiles ?	
Voiture de location ?	Location OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Pas à notre connaissance.
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	
% autoroute	Pas à notre connaissance
% hors agglomération	Pas à notre connaissance
% agglomération	Pas à notre connaissance
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	ESPAGNE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Préconisation Peugeot
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	REV 26 600km // 24/01/2023



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	24/04/2024
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	UTAC / Montlhéry
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	GL-690-NM
Kilométrage : le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			31 339 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			28/09/2021
Code VIN :		x		VF3LBYHZKMS195569
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		308 (T9)
Code du moteur :		x		YH01
Cylindrée [l] :		x		1.499
Puissance du moteur (kW) :		x		96
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		Automatique (8 rapports)
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		225/45R17 94V
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		OUI



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	Plein fait avec carburant de ref après procédure de vidange (Fiche carburant dispo dans dossier)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x	x	Non
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		Non
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Aucune fuite détectée
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	x		Ok (voir photos)
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	x		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	Fiche carburant dans dossier
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	Ok
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Aucun point dur



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	x		Ok
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	Niveaux OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	Ok
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x		Ok
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		Ok
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		Aucune modification



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	Ok
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	Fait
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal ID: non-visible N° Cal: \$ad \$40 \$87 \$9c
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	Aucun défaut
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	Aucun défaut
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			Aucun défaut



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Peugeot 308 GL-690-NM

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	MASSOUTRE LOCATIONS
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 RUE DU VAULORIN 91320 WISSOUS 0169421949
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	OUI
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON



Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	33%
% hors agglomération	33%
% agglomération	33%
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FRANCE
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	OUI
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	FAIT

